



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Doubs

éducation
nationale

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DES DIRECTEURS ORGANISÉE EN CIRCONSCRIPTION

Année scolaire 2019-2020

MESURES PRISES DANS LE DEPARTEMENT DU DOUBS

Le moratoire décidé, jusqu'à la fin de l'année civile, sur toutes les enquêtes pour lesquelles ils auraient pu être sollicités a été mis en œuvre dans le département du Doubs dès le 13 novembre 2019.

La journée supplémentaire de décharge allouée, pour tous les directeurs d'école, sur la période novembre - décembre 2019 a été très inégalement mise en place du fait de la faible disponibilité des remplaçants mobilisés pour assurer leurs missions de remplacement des enseignants (congés et formation). Le volume nécessaire pour permettre d'assurer cette journée supplémentaire de décharge est de 435 écoles x 6 h = 2 610 h. Il conviendra de mobiliser l'équivalent de 3,02 TR pour assurer cette journée de décharge supplémentaire.

Les circonscriptions ont pu décharger, dans la plupart des cas, quelques directeurs avant la fin de l'année civile. La mesure sera progressivement assurée au cours des second et troisième trimestres de l'année scolaire 2019-2020.

Les réunions **de directeurs d'écoles volontaires ont été organisées dans chacune des circonscriptions du premier degré du Doubs**, par les inspecteurs de l'Éducation nationale, entre novembre 2019 et janvier 2020 (cf. ci-dessous). L'objectif de ces rencontres a été de susciter l'expression des directeurs sur les thématiques identifiées : équipe pédagogique, relations avec les parents d'élèves, relations de travail avec la commune ou l'EPCI, relations de travail avec la hiérarchie, etc.

**LES REUNIONS ORGANISEES DANS LES CIRCONSCRIPTIONS
DU PREMIER DEGRE DU DOUBS**

REUNIONS DE CONSULTATION DES DIRECTEURS				
Circonscription	Dates des réunions des directeurs	Observations (modalités de remontées des contributions des directeurs)	Nbre de réunions	Nbre directeurs
B1	27 novembre 2019	Compte-rendu en cours de rédaction	1	13
B2	15 novembre, 18 novembre, 19 novembre 2019	Compte-rendu en cours de rédaction	3	25
B3	9 novembre, 10 novembre, 12 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	3	30
B4	18 novembre et 21 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	2	31
B7	19 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	1	20
B8	mercredi 20 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	1	7
M1	mercredi 20 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	1	34
M2	09 novembre, 12 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	2	19
M3	21 novembre (2 réunions) 2019	Compte-rendu et synthèse	2	15
M4	20 novembre et 4 décembre 2019	Compte-rendu et synthèse	2	18
Pontarlier	9 et 16 janvier 2020	Compte-rendu et synthèse	2	25
Morteau	26 et 27 novembre 2019	Compte-rendu et synthèse	2	21
TOTAL			21	245

SYNTHESE DES REUNIONS ORGANISEES DANS LES CIRCONSCRIPTIONS DU PREMIER DEGRE DU DOUBS

Fonctionnement de l'école : points saillants

Gestion multitâches et impact sur la durée de travail (administration et relations avec multiples interlocuteurs).
Ils sont AS, médecin, informaticien, etc.)
Insécurité culpabilité ; sentiment de l'urgence et de l'immédiateté.
Isolement
Difficultés croissantes avec les adjoints : sollicitations, résistances aux réunions, etc.
Nombre de mails : redondances, délai réduit des demandes de réponse
Ressources non actualisées sur les sites de circonscription, manque de documents administratifs
Manque de reconnaissance et absence de leviers institutionnels (peu d'autonomie)
Les documents DUER et PPMS sont cités de manière constante
Manque de moyens matériels : ordinateurs, téléphone portable,
Mesures de carte scolaire qui entraînent une instabilité des équipes pédagogiques (mouvement ? affectation TDEF)
Lourdeur des élections des représentants des parents d'élèves
Rencontres individuelles avec les parents de plus en plus nombreuses et chronophages

Suivi des élèves

Difficultés du fait du manque de temps pour assurer le suivi des élèves (EES et EE en dehors du temps scolaire)
Élèves HEP et difficultés de gestion des comportements "débordants" : donner les mêmes moyens qu'en REP+ et REP.

Relations avec les parents d'élèves,

Demande de plus de fermeté envers les parents incivils.
Renvoyer certains parents à leurs obligations.
Demande de soutien de l'institution pour faire face aux exigences de certaines familles.

Relations de travail avec la commune ou l'EPCI,

Hétérogénéité de la qualité des relations.
Moyens hétérogènes (outils de travail, locaux, démarches lourdes, sollicitations diverses (PRE, PEDT, etc.).

Relations de travail avec la hiérarchie

Nombreuses enquêtes qui ne font pas sens avec le métier de directeur. Les directeurs considèrent qu'ils ne doivent pas être au service des tableaux Excel mais que les tableaux sont à leur service
Manque de confiance accordée aux directeurs.
Suspicion, absence de confiance

Relations avec l'institution

Successions d'injonctions, informations confuses, sollicitations incessantes
Faible réactivité voire absence de réponse
Bonnes selon certains
Trop de réunions et d'enquêtes
Démagogie, fausse bienveillance
Discours paradoxaux ; métier difficile, professionnalisme et en même temps : infantilisation, contrôle, négation de toute autonomie et de toute initiative

Relations au sein de l'équipe

Les adjoints attendent beaucoup

Voies d'amélioration

Aide administrative par le biais de moyens humains

Amélioration du régime des décharges : avoir du temps pour l'ensemble des tâches.

Recherche de sens

Formation continue des directeurs (juridique notamment)

Revalorisation salariale

Statut : réponses très hétérogènes mais majoritairement les directeurs ne sont pas favorables à une modification du statut qui leur conférerait une autorité hiérarchique. Une proportion non négligeable de directeurs sont d'accord sur la nécessité de faire évoluer le statut, de le clarifier sans pour autant revendiquer d'être installé comme un chef d'établissement du premier degré.

Journées de pré-rentrée : accorder "la deuxième journée de pré-rentrée"

La fin des EVS : un point de rupture.

Difficultés face aux problématiques d'autorité parentale, de conflits ouverts entre les parents.

Problème de remplacement des enseignants

La circonscription est essentielle : importance de la secrétaire et de la proximité de l'équipe de circonscription. Peu de lisibilité de ce qui se joue au-delà de la circonscription.

Gestion compliquée des déclarations d'intention de grève.

Difficulté à trouver des informations réglementaires : pourquoi pas un portail dédié aux directeurs ?